



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 5, 12, 19 et 26 novembre, 10, 17 et 27 décembre 2012

Permis de construire / démolition

- pose de 3 panneaux solaires en toiture, parcelle 336, ch. de La Léchère 13
- travaux d'aménagement de terrain, parcelle 92, lieu-dit « Bois de Guex »

A pris acte :

- du dépôt par le bureau Mosini et Caviezel à Montricher du dossier du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) de la commune de Grancy pour examen préalable auprès du Service des Eaux, Sols et Assainissement (SESA)
- de l'autorisation préfectorale délivrée à l'Armée pour la circulation sur les routes publiques avec des véhicules chenillés du lundi 26 novembre au jeudi 6 décembre 2012
- des dates des prochains cultes à Grancy, soit les 3 février, 29 mars et 2 juin 2013 (kermesse)
- de l'engagement par l'ECA de M. Alexandre Berthoud au poste d'inspecteur du service de défense et secours (ISDIS) pour notre région
- de l'approbation par le Conseil d'Etat dans sa séance du 10 octobre 2012, du plafond d'endettement brut de fr. 3'000'000.- et du plafond de cautionnement de fr. 300'000.-
- de l'approbation par le Conseil d'Etat dans sa séance du 28 novembre 2012, de l'arrêté d'imposition 2013
- de l'approbation par le Conseil d'Etat dans sa séance du 11 décembre 2012, du règlement communal sur la gestion des déchets
- de l'acceptation par le préposé à la surveillance des prix, des tarifs des taxes prévus dans le règlement communal sur la gestion des déchets

A décidé :

- d'adopter le budget 2013 présentant un excédent de charges de frs 66'205.- pour un total de charges de frs 1'840'422.- et un total de recettes de frs 1'774'217.-
- d'autoriser, sous réserve de l'approbation des Services de l'Etat, le grand jeu scout « Gondwana 2013 » dans les forêts communales, le week-end du Jeûne Fédéral
- d'autoriser l'association des organisateurs de rallyes à utiliser les chemins communaux pour l'organisation d'un cours le 9 mars 2013
- de poursuivre, sous le patronage de la commune de Cossonay, la vente des cartes journalières CFF, au prix inchangé de fr. 40.- pour 2013, mais désormais à disposition au nombre de 4 à la place de 2 suite à l'arrivée de la commune de Vullierens
- de mandater l'entreprise Annen BioEcoEnergie pour la mise en place dans la déchetterie communale de bidons de récupération des déchets alimentaires crus et cuits

A adjugé les travaux / mandats :

- Modération de trafic : étude du projet concernant l'entrée du village par la Route de Cottens, Mosini et Caviezel SA, Montricher

La Municipalité